Les crédits alloués à l'asile en 2012 déjà insuffisants, selon le sénateur Jean-Pierre Sueur

Publication : mercredi 24 septembre 2014 14:09

BQ, 28 novembre 2011

Les crédits alloués à l'asile en 2012 déjà insuffisants, selon le sénateur Jean-Pierre SUEUR

Dans son rapport pour avis à la commission des Lois dans le cadre du projet de loi de Finances 2012, le sénateur (PS) du Loiret Jean-Pierre SUEUR, président de ladite commission, relève lui aussi une augmentation "significative" du nombre de demandeurs d'asile depuis 2008. Mais il ajoute que les crédits prévus pour la mise en œuvre du droit d'asile (408,91 millions d'euros) seront "très insuffisants pour permettre à notre pays d'honorer ses engagements en 2012". Il s'interroge de ce fait sur la conformité de ces crédits au principe de "sincérité" inscrit dans la LOLF. M. SUEUR s'inquiète par ailleurs de ce que le droit d'asile est de plus en plus difficile à exercer, soit en raison de la saturation des CADA (au 30 septembre 2011, le dispositif d'accueil en CADA disposait d'un total de 21 689 places, alors que le nombre de demandeurs d'asile en cours de procédure sur le territoire français à la même date s'élevait à 53 918 personnes), soit en raison des difficultés croissantes pour accéder à l'allocation temporaire d'attente et à un hébergement d'urgence.

Phoca PDF